

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 21 septembre 2026 au 25 septembre 2026 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2025

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 21 septembre 2026 au 25 septembre 2026 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 6 novembre 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 165.551 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
21/09/2026	10.715	74,36	74,00	74,60	796.779	CEUX
21/09/2026	2.486	74,27	74,00	74,55	184.626	TQEX
21/09/2026	19.299	74,44	74,00	74,65	1.436.664	XBRU
22/09/2026	10.629	74,73	74,45	74,95	794.313	CEUX
22/09/2026	2.531	74,63	74,30	74,95	188.894	TQEX
22/09/2026	18.640	74,75	74,45	74,95	1.393.420	XBRU
23/09/2026	10.894	74,32	74,00	74,75	809.643	CEUX
23/09/2026	2.549	74,57	74,15	74,75	190.073	TQEX
23/09/2026	19.057	74,12	73,60	74,75	1.412.429	XBRU
24/09/2026	11.046	73,62	73,40	73,75	813.258	CEUX
24/09/2026	2.579	73,61	73,50	73,75	189.831	TQEX
24/09/2026	20.511	73,53	73,20	73,75	1.508.106	XBRU
25/09/2026	11.080	73,59	73,35	73,80	815.323	CEUX
25/09/2026	2.543	73,62	73,50	73,75	187.220	TQEX
25/09/2026	20.992	73,46	73,20	73,80	1.542.003	XBRU
Total	165.551	74,07			12.262.583	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 21 septembre 2026 au 25 septembre 2026 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 25 septembre 2026, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 11.718.789 actions GBL représentatives de 9,0 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 68,4 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de septante ans et présentant un actif net réévalué de €13,1mds à fin juin 2026. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation